

DEVENIR ENSEIGNANT

Pour quels métiers ?

Professeur des écoles, professeur de collège, de lycée général, technologique et professionnel, professeur documentaliste, conseiller principal d'éducation.

Les enseignements des masters M2E offrent également diverses orientations professionnelles mobilisant les compétences acquises lors de la préparation à ces diplômes de niveau bac +5 : enseignement hors Éducation nationale, animation en médiation culturelle et scientifique, etc..

Allez plus loin sur le site
Devenir Enseignant



L'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) de l'Université Marie et Louis Pasteur forme les futurs enseignants et personnels d'éducation.

Les formations de licence et de master sont assurées par les enseignants de l'INSPE et de l'UMLP, avec l'appui de professionnels de terrain (professeurs des écoles maîtres formateurs, professeurs formateurs académiques, professeurs associés) intégrés à l'équipe pédagogique.

NOS FORMATIONS DANS L'ACADÉMIE DE BESANÇON



Vesoul

Avenue des rives du lac
70000 Vaivre-et-Montoille
Tél. : 03 63 08 23 62

M2E 1er degré



Belfort

49 Faubourg des Ancêtres
90005 Belfort Cedex
Tél. : 03 84 36 61 00

M2E 1er degré



Besançon

57 avenue de Montjoux
25000 Besançon
Tél. : 03 81 65 70 00

- Licence Professorat des écoles
- M2E 1er degré
- M2E 2nd degré
 - Langues : allemand, anglais, espagnol
 - Économie Gestion
 - EPS
 - Histoire-Géographie
 - Lettres
 - Lettres-histoire-géographie
 - Mathématiques
 - Professeur-documentaliste
 - Physique-Chimie
 - SVT
- M2E Encadrement éducatif
 - Conseiller principal d'éducation
- MEEF Pratique et ingénierie de la formation
 - Ingénierie et Recherches en éducation



Lons-le-Saunier

23 rue des Écoles
39000 Lons-le-Saunier
Tél. : 03 81 65 70 04

M2E 1er degré

MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ÉDUCATION

Conseiller principal d'éducation



www.inspe.umlp.fr

COMMENT DEVENIR CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION ?

Si vous souhaitez devenir conseiller principal d'éducation, il est judicieux de choisir une licence dans une des disciplines traitant des questions d'enseignement et d'éducation et/ou éventuellement avoir de l'expérience dans ces domaines.

Pour accéder au Master M2E *mention encadrement éducatif*, il faut avoir validé une licence (bac +3).

Il est nécessaire de déposer un dossier de candidature sur la plateforme **monmaster.gouv.fr**, en y joignant son CV, ses relevés de notes et une lettre de motivation.

Rendez-vous sur le site :
monmaster.gouv.fr



Certaines expériences peuvent renforcer votre candidature en master M2E, comme du tutorat, de l'animation ou du bénévolat auprès de jeunes.

N'oubliez pas de le mentionner dans votre dossier !



LE CONCOURS

Pour devenir conseiller principal d'éducation vous devez obtenir le concours de recrutement des Conseillers Principaux d'Éducation.

Il s'agit de concours d'un concours de recrutement de la fonction publique. Les lauréats titulaires d'un concours bénéficient ainsi du statut de fonctionnaire.

Les inscriptions aux concours de recrutement se font sur la plateforme Cyclades.

ÉPREUVES

Il y a quatre épreuves pour chaque concours : deux épreuves écrites d'admissibilité et deux épreuves orales d'admission.

En cas d'échec au concours...

Des parcours de master, accessibles sur **monmaster.gouv.fr**, seront proposés aux étudiants titulaires d'une licence ayant échoué aux concours, afin qu'ils poursuivent leur cursus et préparent à nouveau le concours.

Il est recommandé de candidater dès la procédure nationale d'admission en master, sans attendre les résultats des concours.

APRÈS LE CONCOURS : PRÉPARER UN MASTER

Le master **Métiers de l'Éducation et de l'Enseignement (M2E) mention encadrement éducatif** vise à former les lauréats du concours de CPE à leur futur métier au sein des collèges et lycées, en tant qu'acteurs clés de la vie scolaire et du climat éducatif.

L'entrée dans le métier se fait progressivement : une phase d'observation et de pratique accompagnée en M1, puis un stage en responsabilité à mi-temps en M2. Tout le parcours vise à construire une identité professionnelle solide, centrée sur la gestion éducative, l'accompagnement des élèves et la coopération avec l'ensemble de la communauté éducative.

- Le M1 M2E accueillera les lauréats des concours à Bac+3 avec un statut d'élève-fonctionnaire (rémunération de 1400€/mois) et un stage de 12 semaines en établissement scolaire.

Le M1 MEEF n'existera plus à la rentrée 2026.

- Le M2 M2E accueillera les titulaires d'un M1 M2E et des lauréats des concours à Bac+3 directement, sous conditions de diplômes, en fonction de leur parcours universitaire antérieur, notamment les lauréats détenteurs d'un M1 MEEF. Ces lauréats seront fonctionnaires-stagiaires à mi-temps en établissement scolaire (rémunération de 1800€/mois).



À l'issue du master, les diplômés seront titularisés et s'engageront à servir quatre ans dans la fonction publique.